

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANNECY - 7401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 14/05/2025 - B2025/006788 - 2019 B 01665 - 878 131 341 - 2 Savoies Immobilier



J-C. PIGNARD
expert-comptable
jcpignard@exaconseil.fr

A. DEFFAUGT
expert-comptable
adelie.deffaugt@exaconseil.fr

G. PIGNARD
expert-comptable
gpignard@exaconseil.fr

BUREAUX :

74950 SCIONZIER
Avenue des Lacs
Espace Scionzier
Tél. 04 50 96 49 11
Fax. 04 50 96 49 61

74800 ST-PIERRE-EN-FAUCIGNY
228 rue du Rhône
Tél. 04 50 03 88 96
Fax. 04 50 03 88 48

SARL au Capital de 51 500 €
RCS ANNECY TC 382 675 395
SIRET 382 675 395 00026
Code APE : 6920Z
TVA Intracommunautaire :
FR60 382 675 395

SAS 2 SAVOIES IMMOBILIER
6 Rue MONTAIGNE
74000 ANNECY

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Certifié au forme

Mr Hédoum



Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS 2 SAVOIES IMMOBILIER** relatifs à l'exercice du **01/10/2023** au **30/09/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	0 euros
Chiffre d'affaires :	0 euros
Résultat net comptable :	-34 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à SAINT PIERRE EN FAUCIGNY
Le 09/12/2024

Signature

Adélie DEFFAUGT

Signé par Adélie Deffaugt
Le 12/12/24

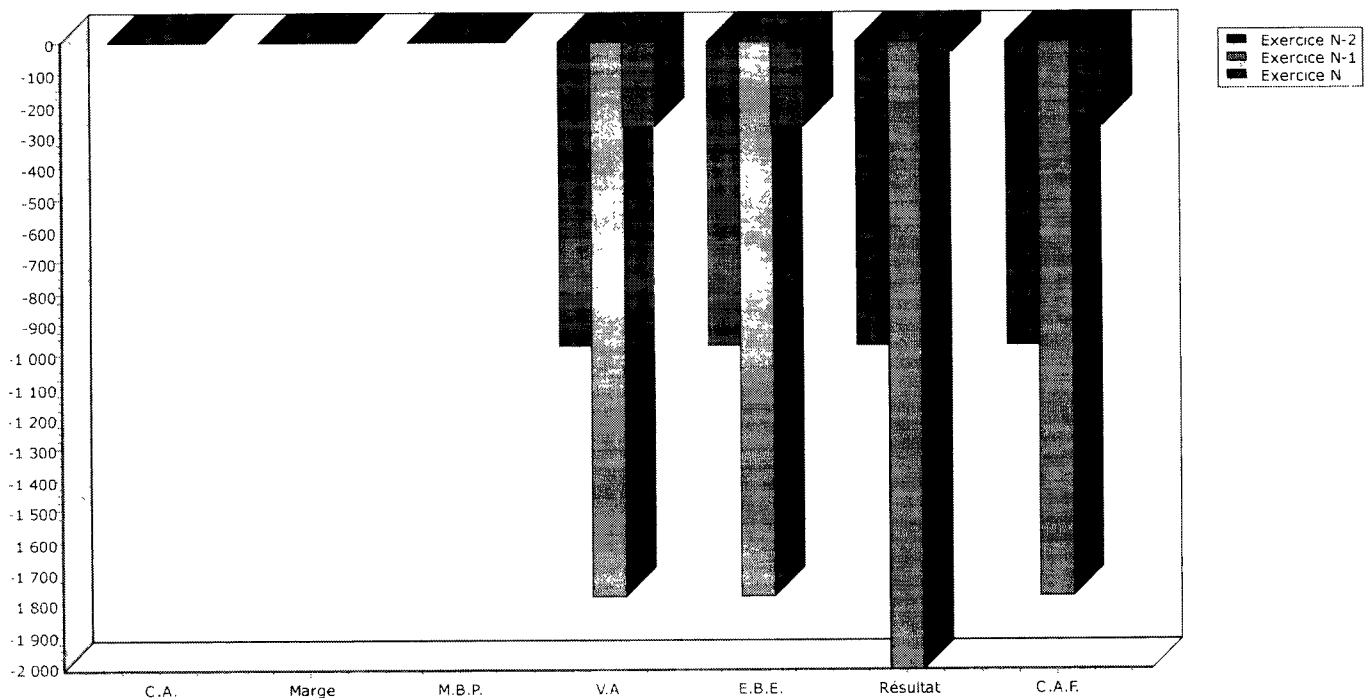
ID: tx_an0z4y4kXMZq

A. Deffaugt

Chiffres clés de l'entreprise

Etat exprimé en euros

	30/09/2024	30/09/2023	Variation N/N-1		30/09/2022
Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires					
Marge commerciale <i>% sur vente de marchandises</i>					
Marge brute de production <i>% sur production</i>					
Valeur ajoutée <i>% sur CA</i>	(270)	(1 776)	1 506	-84,80	(970)
Excédent brut d'exploitation <i>% sur CA</i>	(270)	(1 776)	1 506	-84,80	(970)
Résultat net comptable <i>% sur CA</i>	(34)	(2 013)	1 979	-98,32	(970)
Capacité d'autofinancement	(270)	(1 777)	1 507	-84,80	(970)
Besoin en fonds de roulement <i>Nombre de jours de CA</i>	(10 077)	508	(10 585)	N/S	57
Rotations (en jours) - Stock marchandises - Stock produits finis - Crédit fournisseurs - Crédit clients		114,93			201,78



Etats financiers au 30/09/2024

Comptes annuels

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros

	01/10/2023 30/09/2024	12 mois	01/10/2022 30/09/2023	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET			1 502	38,22	(1 502)	-100,00
Autres immobilisations corporelles			1 502	38,22	(1 502)	-100,00
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT			1 738	44,24	(1 738)	-100,00
28183000 AMORT MAT INFO ET BUREAU			(237)	-6,02	237	100,00
TOTAL III - Actif Circulant NET			2 428	61,78	(2 428)	-100,00
Autres créances			1 108	28,19	(1 108)	-100,00
44562000 TVA DED/IMMOS			348	8,85	(348)	-100,00
44566000 TVA déductible s/aut.biens et			103	2,62	(103)	-100,00
44567000 Crédit de TVA à reporter			557	14,18	(557)	-100,00
44586000 TVA sur factures non parvenues			100	2,54	(100)	-100,00
Disponibilités			1 320	33,59	(1 320)	-100,00
51202000 Crédit Agricole des Savoie			1 320	33,59	(1 320)	-100,00
TOTAL DU BILAN ACTIF			3 929	100,00	(3 929)	-100,00

Détail du Passif

Etat exprimé en euros

	01/10/2023 30/09/2024	12 mois	01/10/2022 30/09/2023	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres		(10 077)	(10 043)	-255,6	(34)	-0,34
Capital Social ou individuel		100	100	2,54		
10130000 Capital social		100	100	2,54		
Réserve légale		10	10	0,25		
10610000 Réserve légale		10	10	0,25		
Autres réserves		806	806	20,52		
10680000 Autres réserves		806	806	20,52		
Report à nouveau		(10 960)	(8 946)	-227,6	(2 013)	-22,50
11900000 REPORT A NOUVEAU		(10 960)	(8 946)	-227,6	(2 013)	-22,50
Résultat de l'exercice		(34)	(2 013)	-51,23	1 979	98,32
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes		10 077	13 973	355,60	(3 896)	-27,88
Emprunts et dettes financières divers			13 373	340,33	(13 373)	-100,00
45510000 Associés comptes courants M. Heslon			13 373	340,33	(13 373)	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			600	15,27	(600)	-100,00
40810000 Fournisseurs - fact. non parve			600	15,27	(600)	-100,00
Autres dettes		10 077			10 077	
46710000 COMPTE DU LIQUIDATEUR		10 077			10 077	
TOTAL DU BILAN PASSIF			3 929	100,00	(3 929)	-100,00

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/10/2023 30/09/2024	12 mois	01/10/2022 30/09/2023	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux						
Montant net du chiffre d'affaires						
Total des charges d'exploitation		417	2 013		(1 597)	-79,31
Autres achats et charges externes		270	1 776		(1 506)	-84,80
61610000 Assurances multirisques			226		(226)	-100,00
61810000 Documentation générale			189		(189)	-100,00
62261000 Honoraires comptables		270	500		(230)	-46,00
62270000 Frais d'actes et contentieux			175		(175)	-100,00
62510000 Voyages et déplacements			36		(36)	-100,00
62610000 Frais de télécommunication			334		(334)	-100,00
62780000 Prestations de services bancai			316		(316)	-100,00
Dotation aux amortissements sur immobilisations		146	237		(90)	-38,09
68112000 DOTATION AUX AMORT ET PROV		146	237		(90)	-38,09
Autres charges de gestion courante						-40,00
65800000 Charges gestion courante						-40,00
Résultat d'exploitation		(417)	(2 013)		1 597	79,31
Total des produits financiers						
Total des charges financières						
Résultat financier						
Résultat courant avant impôts		(417)	(2 013)		1 597	79,31
Total des produits exceptionnels		1 738			1 738	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 738			1 738	
77520000 CESSION IMMOS CORPORELLES		1 738			1 738	
Total des charges exceptionnelles		1 355			1 355	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		1 355			1 355	
67520000 VALEUR NETTE COMPTABLE		1 355			1 355	
Résultat exceptionnel		383			383	
Résultat de l'exercice		(34)	(2 013)		1 979	98,32

Etats financiers au 30/09/2024

Immobilisations

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 738					1 738
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 738					1 738
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	1 738					1 738

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2024
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	237	146	383	
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	237	146	383	
TOTAL	237	146	383	

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Etats financiers au 30/09/2024

**ETATS
FISCAUX**

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01/10/2023 et clos le 30/09/2024 Régime simplifié d'imposition Régime réel normal

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société		Adresse du siège social	
SAS 2 SAVOIES IMMOBILIER			
SIRET	87813134100017		
Adresse du principal établissement		Ancienne adresse en cas de changement	
6 Rue MONTAIGNE			
74000 ANNECY			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante SIRET
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

B ACTIVITÉ

Activités exercées Agence immobilière Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal <input type="text"/> 0	Bénéfice imposable à 15% <input type="text"/>	Déficit <input type="text"/> 34
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10% <input type="text"/>			
2. Plus-values	PV à long terme imposables à 15% <input type="text"/>	PV à long terme imposables à 19% <input type="text"/>	PV exonérées (art. 238 quindecies) <input type="text"/>
	Autres PV imposables à 19% <input type="text"/>	PV à long terme imposables à 0% <input type="text"/>	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art. 44 octies A <input type="checkbox"/>
	Reprise d'entreprise en difficulté art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/>
	Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer ou sélectionner) <input type="text"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
	Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="text"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W du CGI

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, l'adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? <input type="checkbox"/>	Si oui, indication du logiciel utilisé <input type="text"/>
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : CABINET EXA-CONSEIL 228 RUE DU RHONE 74800 SAINT PIERRE EN FAUCIGNY Tél : 04.50.03.88.96	Nom et adresse du conseil : Tél : <input type="text"/>
OGA/OMGA <input type="checkbox"/> Viséur conventionné <input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant : Date : <input type="text"/> Lieu : ANNECY Qualité et nom du signataire : PRESIDENT Signature : HELSON CHRISTOPHER
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viséur ou certificateur conventionné : N° d'agrément : <input type="text"/>	

Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS 2 SAVOIES IMMOBILIER**
et Date de clôture de l'exercice **30092024**

K DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
M VLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
M VLT imputée sur les P VLT de l'exercice			
M VLT réalisée au cours de l'exercice			
M VLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise		SAS 2 SAVOIES IMMOBILIER		6 Rue MONTAIGNE		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		74000 ANNECY		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
SIRET		8 7 8 1 3 1 3 4 1 0 0 0 1 7		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		30092024	
				Exercice N-1 clos le		30092023	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012				
		014	016				
	Immobilisations corporelles*	028	030				1 502
	Immobilisations financières* (1)	040	042				
	Total I (5)	044	048				1 502
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
		Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	070				
		072	074				1 108
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086				1 320
	Charges constatées d'avance *	092	094				
	Total II	096	098				2 428
	Total général (I + II)	110	112				3 929
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			100		100
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126			10		10
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			806		806
	Report à nouveau	134			(10 960)		(8 946)
	Résultat de l'exercice	136			(34)		(2 013)
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142			(10 077)		(10 043)
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166					600
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172					
	Comptes courants d'associés	173					13 373
	Autres dettes	175			10 077		
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176			10 077		13 973	
Total général (I + II + III)		180					3 929
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		1 738

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS 2 SAVOIES IMMOBILIER		Néant			
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 30092024	Exercice N-1 clos le 30092023		
				1	2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue	{ biens } dont export { services * } intracommunautaires	215	214			
			217	218			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
Variation de stock (marchandises) *				236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240			
Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	270 1 776		
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244			
Rémunérations du personnel *				250			
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252			
Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al 3 du CGI)		255		254	146 237		
Dotations aux provisions				256			
Autres charges		{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262		
			260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	417 2 013		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(417) (2 013)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers (III)			280			
	Produits exceptionnels (IV)			290	1 738		
	Charges financières (V)			294			
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347	300	1 355	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)		348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(34) (2 013)	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314 34		
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NO1-SD)			324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		330		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC *			248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Entreprises nouvelles (44 sexies)		986	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44 quinquies)	138	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BU.D (art. 41 sexdécies)	992	
ZFA NG (44 quaterdécies)		345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 41 septdécies)	993	
Zone franche urbaine (44 octes A)		987	Zones de restructuration de la défense (44 terdécies)	127			
dont divers*		Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 décies)	655	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641
		Déduction exceptionnelle (art 39 décies A)	643	Déduction exceptionnelle (art 39 décies B)	645	Déduction exceptionnelle (art 39 décies C)	647
		Déduction exceptionnelle (art 39 décies D)	648	Déduction exceptionnelle (art. 39 décies G)	649	Déduction exceptionnelle (art 39 décies H)	990
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1			
				Déficit col. 2	352 354 34		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : *		10 960		360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1			
				Déficit col. 2	370 372 34		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

I		IMMOBILISATIONS *		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	1 738	472		474	1 738	476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	1 738	492		494	1 738	496					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions, amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	237	562	146	564	383	566					
TOTAL		570	237	572	146	574	383	576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	Cf. état 2033C-Détail						
		6	7	8	9	10							
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme			Court terme *	Long terme	Court terme *	Long terme	
						19 %	15 % ou 12,80 %	0 %					
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨	⑩	⑪	⑫	⑬	⑭
1													
2													
3													
4													
5	1 738	383	1 355	1 738	383								
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	1 738	580	383	582	1 355	584	1 738	586	383	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579		Régularisations	590		583		594		595	
TOTAL								596	383	585		597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS 2 SAVOIES IMMOBILIER**Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683						
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL		770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780	
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)								982	10 960
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice		982 bis			
Déficits imputés								983	
Déficits reportables								984	10 960
Déficits de l'exercice								860	34
Total des déficits restant à reporter								870	10 993
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)						325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326			
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	348
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	50
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOF

5

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFIP N° 2033-E 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2 SAVOIES IMMOBILIER		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01102023		et clos le : 30092024	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
	TOTAL 1	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		150	
	TOTAL 3	152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) Il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3|0|09|2|0|2|4

N° SIRET 8 7 8 1 3 1 3 4 1 0 0 0 1 7

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2 SAVOIES IMMOBILIER

ADRESSE (voie) 6 Rue MONTAIGNE

CODE POSTAL 74000 VILLE ANNECY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique HESLON Prénom(s) Christopher

Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 1 000

Naissance : Date 09061987 N° département 21 Commune DIJON Pays FRANCE

Adresse : N° 6 Voie Rue Montaigne

Code postal 74000 Commune ANNECY Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utilisez un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 3-NO1

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2024

Formulaire obligatoire
part 38 de l'annexe III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1) Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|0|0|9|2|0|2|4|

N° SIRET 8 7 8 1 3 1 3 4 1 0 0 0 1 7

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2 SAVOIES IMMOBILIER

ADRESSE (voie) 6 Rue MONTAIGNE

CODE POSTAL 74000 VILLE ANNECY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT



RÉDUCTION ET CRÉDIT D'IMPÔT DE L'EXERCICE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Au titre de l'année civile

Néant

Dénomination de l'entreprise	SAS 2 SAVOIES IMMOBILIER	N° Siren : 878131341
Adresse	6 Rue MONTAIGNE	74000 ANNECY

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés PME au sens communautaire

Dénomination de la société mère		N° Siren :
Adresse		

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont mt versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les org. agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (exploitations situées à Mayotte)

	Dont montant préfinancé
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-32 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **0** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 738** euros et un total **charges** de **1 772** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-34** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2023** et finit le **30/09/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

2 SAVOIES IMMOBILIER

6, rue Montaigne 74000 Annecy

RCS ~~878 131 341~~

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/11/2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30/09/2024

L'assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 34 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

A Annecy le 30/11/2024

Certifié Conforme

La gérance

Mr Heslon Christopher



2 SAVOIES IMMOBILIER

6, rue Montaigne 74000 Annecy

RCS 878 131 341

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/11/2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30/09/2024

L'assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 34 € - report à nouveau

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

A Annecy le 30/11/2024

Certifié Conforme

La gérance

Mr Heslon Christopher

